



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Procurations
27	21	4

L'an deux mil dix-huit, le quatorze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le huit mars sous la présidence de Monsieur Rémy ANDRIN.

Étaient présents : Rémy ANDRIN, Laurent LAMINETTE, Marie-Françoise LECLERC, Jean PICART, Jocelyne HUMBERT, Daniel BRIZION, Christelle LEPEZEL, Robert BOISSIERE, Elise RONDEAU, Thierry MINARIE, Norbert DELAHAYE, Jean-Claude THOMAS, Laurence SPENGLER, Jérôme MARCHETTI, Emilie PRADEL, Lauren JESTIN, Liliane BEAUCHOT, Nicole JOURDAN, Christian GAGNEUX, Jacques DEMMERLE, Mickaël BOURGON.

Date d'affichage : 15 /03/2018

**Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le :
15/03/2018**

Étaient absents : Cassandre ZANIN, Guillaume BOUVIER-PEYRET, Eric PORCHON, François BOULIER, Angélique DEPARD, Yves DHYVERT.

Procurations : François BOILIER à Jean PICART, Eric PORCHON à Daniel BRIZION, Angélique DEPARD à Rémy ANDRIN, Yves DHYVERT à Christian GAGNEUX.

Secrétaire de séance : Lauren JESTIN.

Adjoint Secrétaire de séance : Cathy MOUGENOT.

Le Maire ouvre la séance à 20 heures.

1 – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018

Le Conseil Municipal,

Entendu le présent exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2312-1 qui a institué un Débat d'Orientation Budgétaire,

Après en avoir délibéré,

Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2018.

2 - MOTION A PROPOS DES MENACES DE DISPARITION DE LA LIGNE FERROVIAIRE N° 5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, UNE ABSTENTION, UN CONTRE,**

DEMANDE à l'Etat et à la région Grand-Est d'assurer le maintien de cette ligne SNCF, d'appuyer et d'accélérer les études de remise à niveau lancées par SNCF Réseau qui a inscrit la section Verdun-Conflans dans son programme d'intervention prioritaire dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020.

3 - MOTION CONTRE LA SUPPRESSION DE TROIS COLLEGES RURAUX EN MEUSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUATRE ABSTENTIONS, DEUX CONTRE,** solidaire des Elus de ces secteurs,

DEMANDE à Madame le Préfet de renoncer à l'arrêt de fermeture et se prononcer en faveur du maintien des services publics meusiens aujourd'hui menacés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

**Le Maire
Rémy ANDRIN**